

Commission Contenus et structures des formations professionnelles

Compte rendu par Jean-Claude Annezer

Bibliothèque interuniversitaire de Toulouse

En continuité

Depuis toujours, l'Association a porté beaucoup d'intérêt et d'attention aux réflexions, aux dispositifs et aux recherches dans le domaine de la formation professionnelle et des nouveaux modes d'apprentissage du métier. Derrière l'intitulé de cette commission, s'expriment en effet de nombreuses in-

terrogations sur les méthodes et les processus de formation, la validation des acquis professionnels, le renouveau des programmes, persuadés que nous sommes que c'est de la qualité du système de formation que résultent, pour une bonne part, notre image et notre compétitivité professionnelle. C'est aussi dans la manière que nous avons de penser les formations profession-

nelles que nous manifestons notre conception du métier.

Même si le contexte est aujourd'hui marqué par des effets de déception, nous devons œuvrer pour encourager l'esprit de coopération et de cohérence : les dispositifs de formation sont ce qu'ils sont, encore convient-il que ceux qui en ont la responsabilité les

animent avec discernement ; les conceptions généreuses bâties sur des illusions sont comme les idées novatrices qui manquent d'assise. Les contraintes institutionnelles restreignent le champ des initiatives au nom d'*a priori* théoriques, tout en affichant des ambitions. Sans doute serions-nous mal avisés d'en ignorer ou d'en mésestimer la portée, comme à nous lasser d'espérer la lumière à force de marcher dans la ténèbre !

En demi-teinte

Le programme de réflexion et d'action que nous nous étions fixé en 1993 n'a été que partiellement réalisé (cf. *Bulletin* n° 160, 79-81) : il nous fallait suivre les « structures » (c'est-à-dire l'institutionnel, le statutaire et aussi le dispersé, le court terme, le contradictoire) et surtout travailler plus méthodiquement sur les « contenus » (c'est à dire le sens du métier). Le congrès de Vichy en est une des illustrations. Réfléchir sur les contenus, c'est bien sûr, toucher à l'esprit de l'apprentissage du métier : les démarches de consommation/restitution des savoirs disciplinaires ne font que découper, recouper, rajuster sur un mode de « réussite » factice ; celles qui visent plutôt l'acquisition de méthodes et de concepts (savoir apprendre) exi-

gent de plus en plus une réelle polyvalence des compétences (technologies, socioculturelles, organisationnelles...) et dès lors de prévoir des passerelles dans l'ensemble des champs des formations professionnelles.

En perspective

Un premier enjeu pour 1994-1995 consisterait en une remise en cause des méthodes actuelles pour décrire et penser le métier. Cela pose le problème de la cohérence des approches et des interactions entre les métiers des bibliothèques, de la documentation, de la librairie et de l'édition.

Un second enjeu : la maîtrise des savoirs. Les discours les plus répandus traduisent une disparité, voire une incohérence des formations, un peu comme ces informaticiens qui n'en finissent pas de mettre au point des logiciels déjà dépassés.

Troisième enjeu : l'approche globale des procédures et des processus de formation. D'un côté l'organisation, le marché, la « rationalité utilitaire », de l'autre les mécanismes cognitifs et relationnels, les axes du changement.

Quatrième enjeu : la dimension internationale, en particulier au niveau du Conseil de l'Europe, suite au projet de

création d'un « forum pan-européen des associations de bibliothécaires ». La coopération pourrait consister en un partage des méthodologies et des contenus de formation (cf. programmes spécifiques de la DG XIV ou COMETT et TEMPUS) et aussi en des échanges de professionnels de la formation et des séminaires de formation de formateurs.

Relance

La commission se réunira quatre ou cinq fois d'octobre 1994 à mai 1995, chaque fois durant une journée entière (9 h 30-17 h) au siège de l'Association. Elle fonctionnera comme une sorte de « comité permanent » chargé de réfléchir, par délégation du bureau national, à l'ensemble des questions des contenus et des structures des formations ; d'impulser des initiations et des actions : rencontrer les partenaires, étudier les programmes, formuler des recommandations, répondre aux besoins et aux attentes des adhérents, sans doubler ce qui se fait déjà (et bien) dans les groupes régionaux, les associations sœurs, le CSB...

Que tous les collègues intéressés et disposant d'un peu de temps pour ce travail se fassent connaître d'ici le 25 septembre. Merci.